



RAPPORT FINANCIER 2010

ACCESUM INC.

ET

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACCESUM INC.

À TITRE DE COMMANDITÉ POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Rémi Racine ^{1,3}

Président et chef de la direction
Behaviour Interactif
Président du conseil d'administration
Accesum inc.

Lise Aubin ^{2,4}

Vice-présidente
Exploitation et Administration
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Claude Carette ^{3,4}

Directeur par intérim
Direction des transports, Ville de Montréal

Marie-Claude Gévy ^{2,3}

Associée – Groupe-conseil stratégie et performance
Raymond Chabot Grant Thornton

M^e André Goyer ^{1,3,4}

Vice-président exécutif et chef du contentieux
Groupe GFI Solutions inc.

Robert Lamontagne ²

Directeur principal et trésorier
Service des finances, Ville de Montréal

Pierre LeBlanc ¹

Chef bénévole
Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse

¹ Comité des ressources humaines

² Comité de vérification

³ Comité stratégies et développement durable

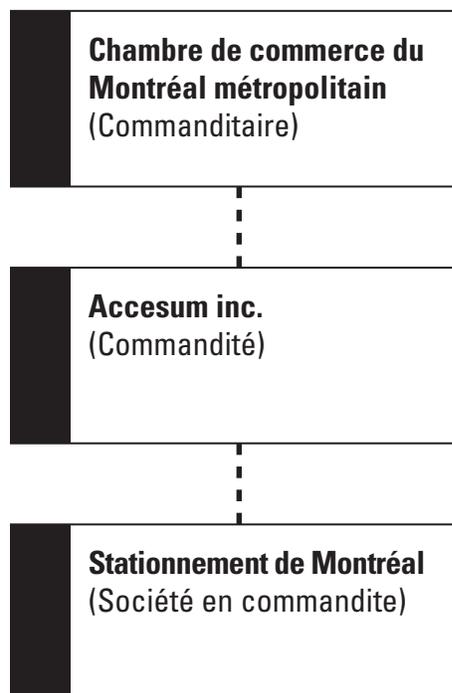
⁴ Comité sur la gouvernance

NOTRE MISSION

Depuis sa création en 1995, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») est une actrice de premier plan dans le développement de solutions opérationnelles en matière de déplacement urbain. D'abord formée pour assurer la gestion optimale des stationnements municipaux tarifés, sur rue et hors rue, la Société est très tôt reconnue pour l'innovation, la mise à profit des technologies de pointe et le souci du design dans l'intégration harmonieuse de ses équipements dans l'environnement urbain.

CONNAISSEZ-VOUS ACCESUM INC.?

Stationnement de Montréal est une filiale de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De par sa nature même, la Société n'a pas de conseil d'administration. Accesum inc., son commandité, agit au nom de la Société. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, quant à elle, est le commanditaire de Accesum inc.



FAITS SAILLANTS

17 105 places de stationnement tarifées sur rue **3 625** places dans **41** terrains de stationnement **1 555** bornes de paiement sur rue et hors rue **31 665** permis de stationnement émis (mi-mois, mensuels et trimestriels). Ajout de **346** supports à vélo sur les tiges à panonceaux pour un total de **4 848. 1 940 000** transactions par mois, dont plus de **600 000** par carte de crédit **72** bornes de paiement ont été installées dans les arrondissements de Ville-Marie, de Ahuntsic-Cartierville, de Villeray-Saint-Michel et du Sud-Ouest en remplacement de **640** parcomètres à mécanisme mécanique.

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montréal, le 15 juin 2011

Au nom d'Accesum inc. (« Accesum »), agissant à titre de commandité pour Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société »), je suis heureux de vous présenter nos résultats pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010. L'année 2010 peut être résumée par deux mots à première vue contradictoires, changement et continuité.

Changement d'abord, parce que j'ai été nommé pour présider le conseil d'administration d'Accesum le 30 avril 2010. Tous les administrateurs, sauf un d'entre eux, sont arrivés en poste après moi. Le mandat spécifique était de faire le nécessaire pour doter la Société d'une structure de gouvernance conforme aux standards en vigueur en la matière et de régulariser la situation relative au financement des activités de Service de vélo libre-service, mieux connue sous le nom de « BIXI ». En effet, les opérations de BIXI étaient jusqu'alors exploitées par une entité distincte mais étaient financées par la Société. Ma nomination coïncidait avec l'échéance d'un prêt de plus de 36 millions \$ de la Société à BIXI. La table était donc mise pour une nouvelle orientation, soit le 31 mai 2010.

Dès mon entrée en fonctions, nous avons effectué d'importants changements à l'administration et aux opérations de la Société. Nous avons engagé plusieurs nouveaux cadres pour combler les postes vacants. Un nouveau directeur général est entré en fonction en juin 2010. De plus, nous avons limité l'endettement de BIXI à son niveau de mai 2010. Pendant ce temps, nous avons multiplié les échanges avec la Ville de Montréal pour régulariser la situation du projet BIXI. L'échéance des prêts à BIXI a été reportée successivement pour de courtes périodes, de façon à favoriser la poursuite des discussions devant mener à une solution permanente. Durant cette période, nous avons également répondu avec diligence aux nombreuses demandes d'informations du Vérificateur général de la Ville relativement aux activités de BIXI.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que les administrateurs et la direction de la Société ont appris récemment que le plan de refinancement de BIXI a finalement été accepté et mis en place ce printemps. La Société a reçu le remboursement complet de ses prêts à BIXI le 2 juin 2011 et n'a plus de lien contractuel avec BIXI.

Continuité ensuite parce que la Société aura une fois de plus contribué substantiellement au financement des activités de la Ville de Montréal et des autres organismes et fonds auxquels elle est associée. Vous trouverez dans le présent rapport toutes les informations relatives aux activités et aux résultats de la Société pour l'exercice financier complété le 31 décembre 2010. Il me revient cependant de vous présenter quelques faits saillants de l'année 2010 et de vous parler de l'avenir et des projets porteurs sur lesquels nous travaillons.

La Société a versé à la Ville de Montréal la somme totale de 41,4 millions \$ sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances. Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville de Montréal une somme cumulative de 321,7 millions \$, en plus du versement initial de 56,8 millions \$, pour une somme globale de 378,5 millions \$.

La Société a aussi versé au Fonds de développement économique MR3 Montréal Relève, anciennement connu sous le nom Fonds Ville-Marie, une contribution de 600 000 \$. Depuis 1995, MR3 Montréal Relève emploie ses ressources à l'implantation du projet Classe Affaires, soit un programme montréalais d'exploration de carrières visant la persévérance scolaire. Il offre aux élèves du 3^e et du 4^e secondaire l'occasion de réaliser un stage afin de découvrir différents métiers et professions.

Conformément au contrat de concession qui lui a été accordé en 1995, la Société a versé la somme annuelle de 400 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Je suis donc heureux de vous confirmer que la santé financière de la Société est excellente. Nous avons déployé diverses mesures pour assurer la rigueur de nos processus et avons évalué et remis en question chaque poste de dépenses dans la préparation du budget de l'année en cours, afin de nous assurer que tous nos engagements financiers sont cohérents avec notre mission et pertinents pour les clientèles que nous desservons. Nous souhaitons aussi nous assurer de disposer des ressources nécessaires aux projets que nous développons, dont les principaux vous sont présentés ci-dessous.

Le projet d'implantation d'un nouveau stationnement souterrain a été présenté à la Société par la Ville de Montréal et la Direction du Quartier des spectacles en 2008. Nous avons convenu d'en faire une de nos priorités parce que la réalisation de ce mandat permettrait de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande de stationnement dans ce secteur en pleine expansion.

La Société a aussi été sollicitée pour participer à une table de réflexions entourant la gestion de bornes d'alimentation pour les véhicules électriques. À en juger par l'engouement que suscite cette initiative dans la population, nous pensons aussi que ce projet est porteur et avons accepté l'invitation des partenaires du consortium que sont la Ville de Montréal, la Ville de Québec, Hydro-Québec, Nissan et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Dans la foulée de l'approbation par les autorités compétentes d'un nouveau concept de partage des revenus additionnels de stationnement entre la Ville de Montréal et les arrondissements, plusieurs de ces arrondissements réévalueront leurs besoins en matière de stationnement au cours de l'année 2011. Conformément à notre mission, nous les accompagnerons dans l'analyse et le déploiement des ajouts de places tarifées sur rue dans les secteurs commerciaux et résidentiels et dans les ajustements des grilles tarifaires. Nous pourrions ainsi favoriser les activités commerciales dans les secteurs visés par une meilleure gestion des places de stationnement.

Enfin, comme la borne de paiement « Payez-Partez » devrait rester encore pour plusieurs années un outil efficace de gestion du stationnement tarifé sur rue à Montréal, la Société continuera à maximiser son utilisation. Toutefois, la modernisation de ses composantes demeurera une priorité de même que l'implantation de nouveaux modes de paiement tels que via la téléphonie cellulaire, prévue pour l'année 2011.

Tous ces projets auxquels l'équipe de la Société s'engage sans ménagement visent avant tout à améliorer la qualité des services que nous rendons à nos clientèles. Qu'il s'agisse du public en général, des commerçants, de la Ville de Montréal ou de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, nous sommes confiants que les multiples initiatives sur lesquelles nous travaillons contribueront à leur satisfaction et à l'atteinte de leurs objectifs respectifs.

Vous me permettez en terminant de remercier de manière plus particulière les membres du conseil d'administration d'Accesum et le Directeur général de la Société Charles Auger qui ont contribué à relever les importants défis auxquels ils ont été confrontés. Je suis très fier des changements que nous avons mis en œuvre au niveau de la gouvernance et de la direction des affaires de la Société. Je vous assure que tout est en place pour poursuivre avec compétence, transparence et intégrité, l'importante mission qui nous est confiée.

Aux noms des administrateurs de la Société et des membres de sa direction, merci pour votre attention et bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rémi Racine', with a stylized, cursive script.

Rémi Racine,
Président du Conseil d'administration,
Accesum inc.

États financiers 31 décembre 2010

ACCESUM INC.

Rapport des vérificateurs.....	1-2
Bilan	3
État des résultats et bénéfices non répartis	4
Notes afférentes aux états financiers	5 – 6

Le 7 juin 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Accesum inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Accesum inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et l'état des résultats et bénéfices non répartis pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Accesum inc. au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur, permis n° 14707

Accesum inc.

Bilan

Au 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	22 870	15 067
Comptes débiteurs	1 377	3 602
Montant à recevoir de Société en commandite Stationnement de Montréal	16 551	-
Frais payés d'avance	-	10 445
	<hr/>	<hr/>
	40 798	29 114
Placement (note 3)	<hr/>	<hr/>
	1	1
	<hr/>	<hr/>
	40 799	29 115
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Montant à payer à Société en commandite Stationnement de Montréal	-	4 187
Comptes créditeurs et charges à payer	40 699	24 828
	<hr/>	<hr/>
	40 699	29 015
Capitaux propres		
Capital-actions (note 4)	<hr/>	<hr/>
	100	100
	<hr/>	<hr/>
	40 799	29 115
	<hr/>	<hr/>

Approuvé par le Conseil,



_____, président du conseil
d'administration



_____, administrateur

Accesum inc.

État des résultats et bénéfices non répartis
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	2010	2009
	\$	\$
Revenus		
Indemnité de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	<u>129 206</u>	<u>60 737</u>
Dépenses		
Services administratifs	112 640	46 761
Assurances	11 354	10 985
Autres	<u>5 212</u>	<u>2 991</u>
	<u>129 206</u>	<u>60 737</u>
Bénéfice net de l'exercice et bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Accesum inc.

Notes annexes

31 décembre 2010

1 Constitution

Accesum inc. (la « Société »), constituée le 30 juin 1993 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués d'indemnités provenant de Société en commandite Stationnement de Montréal, au fur et à mesure que les dépenses sont engagées.

Encaisse

L'encaisse se compose des espèces en caisse et des soldes bancaires.

Placement

Le placement est comptabilisé au coût d'acquisition.

Instruments financiers

La Société comptabilise ses instruments financiers en suivant les indications contenues dans le chapitre publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), soit le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », car elle n'a pas adopté les chapitres 1530, « Résultat étendu », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation », tel qu'il est permis pour les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes.

Accesum inc.

Notes annexes

31 décembre 2010

3 Placement

	2010 \$	2009 \$
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (une part à 1 \$)	<u>1</u>	<u>1</u>

4 Capital-actions

Autorisé en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie A, avec droit de vote

Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de la Société au montant versé

Émis

	2010 \$	2009 \$
100 actions de catégorie A	<u>100</u>	<u>100</u>

5 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.

6 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

États financiers 31 décembre 2010

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 2
Bilan	3
État des résultats.....	4
État des capitaux propres.....	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes annexes.....	7 – 16

Le 7 juin 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Au commanditaire de Société en commandite Stationnement de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Société en commandite Stationnement de Montréal, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société en commandite Stationnement de Montréal au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur, permis n° 14707

Société en commandite Stationnement de Montréal

Bilan

Au 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 358 666	6 384 545
Comptes débiteurs	591 480	3 138 717
Avances à des sociétés (note 3)	33 919 287	31 829 601
Frais payés d'avance	147 314	225 862
	<u>40 016 747</u>	<u>41 578 725</u>
Immobilisations corporelles (notes 4 et 15)	19 870 406	24 634 354
Actif incorporel (note 5)	<u>28 000 000</u>	<u>30 000 000</u>
	<u>87 887 153</u>	<u>96 213 079</u>
Passif		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	20 000 000	25 750 000
Comptes créditeurs et charges à payer	2 824 749	1 782 108
Montant dû au Fonds de développement économique	300 000	569 768
Montant dû à la Ville de Montréal	37 579 184	37 603 353
Montant dû à Accesum inc.	16 551	7 848
Partie à court terme de la dette à long terme (note 7)	3 333 333	3 333 333
	<u>64 053 817</u>	<u>69 046 410</u>
Dette à long terme (note 7)	<u>23 333 335</u>	<u>26 666 668</u>
	87 387 152	95 713 078
Capitaux propres	<u>500 001</u>	<u>500 001</u>
	<u>87 887 153</u>	<u>96 213 079</u>

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour
Société en commandite Stationnement de Montréal

_____, président du conseil
d'administration

_____, administrateur

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Revenus		
Parcomètres sur la rue	53 889 783	50 885 191
Autoparc		
Court terme	3 052 481	3 011 908
Long terme	1 443 385	1 460 475
Indemnisation pour occupation des espaces tarifés	1 334 829	1 575 066
Autres revenus (note 12)	1 205 645	1 236 096
	<u>60 926 123</u>	<u>58 168 736</u>
Dépenses		
Dépenses d'exploitation (note 12)	9 815 388	8 745 650
Loyers des terrains de stationnement (note 10 b))	1 166 398	1 662 441
Loyers des immeubles	362 650	313 392
Frais de gestion Accesum inc.	129 206	71 400
Taxes et permis	2 092 226	1 620 243
Amortissement des immobilisations corporelles	2 959 948	2 614 682
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Intérêts et frais financiers	3 485 672	2 521 196
Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 943)	1 705
Provision pour perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 15)	2 533 050	-
	<u>24 540 595</u>	<u>19 550 709</u>
Bénéfice avant revenus d'intérêts, compensations et redevances	36 385 528	38 618 027
Revenus d'intérêts (note 12)	2 166 904	1 309 057
Bénéfice avant compensations et redevances	38 552 432	39 927 084
Compensation à la Ville de Montréal (note 8)	(24 589 487)	(22 134 953)
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain selon les termes de l'entente	<u>(400 000)</u>	<u>(400 000)</u>
Bénéfice avant redevances	13 562 945	17 392 131
Redevances – Ville de Montréal	(12 932 713)	(14 790 526)
Redevances – Fonds de développement économique	<u>(330 232)</u>	<u>(600 000)</u>
Bénéfice net de l'exercice	<u>300 000</u>	<u>2 001 605</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	<u>Bénéfices non répartis</u>			Total \$
	Capital \$	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'investissement \$ (note 4 a))	
Solde au 1^{er} janvier 2009	500 001	(1 701 605)	-	(1 201 604)
Bénéfice net de l'exercice	-	2 001 605	-	2 001 605
Transferts	-	(300 000)	300 000	-
Investi en immobilisations corporelles	-	-	(300 000)	(300 000)
Solde au 31 décembre 2009	<u>500 001</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>500 001</u>
Bénéfice net de l'exercice	-	300 000	-	300 000
Transferts	-	(300 000)	300 000	-
Investi en immobilisations corporelles	-	-	(300 000)	(300 000)
Solde au 31 décembre 2010	<u>500 001</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>500 001</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	300 000	2 001 605
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 959 948	2 614 682
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Provision pour perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 15)	2 533 050	-
Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>(3 943)</u>	<u>1 705</u>
	7 789 055	6 617 992
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	<u>3 383 192</u>	<u>(4 404 275)</u>
	<u>11 172 247</u>	<u>2 213 717</u>
Activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts bancaires	(5 750 000)	25 750 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(3 333 333)</u>	<u>(3 333 333)</u>
	<u>(9 083 333)</u>	<u>22 416 667</u>
Activités d'investissement		
Augmentation des avances à des sociétés	(2 089 686)	(34 132 918)
Achat de placements à court terme	-	(9 000 000)
Vente de placements à court terme	-	18 800 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 029 050)	(250 338)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>3 943</u>	<u>18 711</u>
	<u>(3 114 793)</u>	<u>(24 564 545)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(1 025 879)	65 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>6 384 545</u>	<u>6 318 706</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>5 358 666</u>	<u>6 384 545</u>
Informations complémentaires		
Intérêts payés	3 472 742	2 524 196
Intérêts encaissés	758 401	69 235

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

1 Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices et de la taxe sur le capital n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués de revenus liés au stationnement dans la Ville de Montréal, lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, que les services ont été rendus, que les risques et les avantages importants inhérents à la propriété sont transférés, que le montant de la vente est établi et déterminé et que le recouvrement est considéré comme probable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse et des soldes bancaires.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 ans et 5 ans
Parcomètres et distributrices	7 ans et 10 ans
Bornes informatisées	5 ans et 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans et 10 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et amorti sur une période de 30 ans, soit la durée du contrat entre la Société et la Ville de Montréal, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à la valeur estimative des flux de trésorerie futurs directement rattachés à l'utilisation des actifs. Les actifs dépréciés sont inscrits à leur juste valeur, qui est déterminée principalement en utilisant les estimations des flux de trésorerie futurs actualisés directement rattachés à l'utilisation et à la sortie éventuelle des actifs. Au 31 décembre 2010, la Société a comptabilisé une provision pour dévaluation d'immobilisations corporelles pour un montant de 2 533 050 \$ (néant en 2009) (note 15).

Instruments financiers

La Société comptabilise ses instruments financiers en suivant les indications contenues dans le chapitre publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), soit le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », car elle n'a pas adopté les chapitres 1530, « Résultat étendu », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation », tel qu'il est permis pour les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

3 Avances à des sociétés

	2010 \$	2009 \$
Société de vélo en libre-service	33 846 391	31 751 416
Société de Jalonnement dynamique de Montréal, société gérée	<u>72 896</u>	<u>78 185</u>
	<u>33 919 287</u>	<u>31 829 601</u>

L'avance à la Société de vélo en libre-service (« SVLS ») porte intérêt au taux CDOR pour des acceptations bancaires majoré de 0,5 %. Au 31 décembre 2010, l'avance à SVLS inclut une charge d'intérêts de 2 616 769 \$ (1 239 822 \$ en 2009). L'avance est encaissable en totalité le 30 avril 2011.

L'avance à la Société de Jalonnement dynamique de Montréal (« SJDM ») est sans intérêt ni modalités d'encaissement.

4 Immobilisations corporelles

	2010			2009	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Fonds d'investissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains de stationnement	5 318 669	-	-	5 318 669	5 318 669
Améliorations locatives	378 000	378 000	-	-	22 869
Améliorations des terrains de stationnement	673 390	627 846	-	45 544	58 556
Matériel de bureau	1 640 323	1 356 260	-	284 063	230 774
Parcomètres et distributrices	4 114 918	4 097 061	-	17 857	135 175
Bornes informatisées (note 4 c))	28 497 519	11 112 266	3 531 264	13 853 989	18 463 985
Matériel roulant	792 309	608 104	-	184 205	183 674
Matériel et outillage	1 473 515	1 307 436	-	166 079	220 652
	<u>42 888 643</u>	<u>19 486 973</u>	<u>3 531 264</u>	<u>19 870 406</u>	<u>24 634 354</u>

- a) La Société a procédé, au cours des exercices 2004 à 2010, au renouvellement de certains équipements de perception de stationnement tarifé sur rue et a utilisé, tel qu'il est stipulé à l'Entente signée en 1995, à l'article n° XI, paragraphe B, « le fonds de réserve pour investissement à des fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ».

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

- b) Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 1 029 050 \$ (6 698 845 \$ en 2009). Des décaissements totalisant 1 029 050 \$ (250 338 \$ en 2009) ont été effectués en 2010 pour l'achat d'immobilisations corporelles.
- c) L'amortissement cumulé inclut une provision pour perte de valeur d'un montant de 2 533 050 \$ (note 15).

5 Actif incorporel

	2010		2009
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Concession	60 000 000	32 000 000	28 000 000
			Valeur comptable nette \$
			30 000 000

6 Emprunts bancaires

- a) La Société dispose d'un crédit d'exploitation conjoint avec la société SVLS d'un montant de 17 000 000 \$, échéant le 31 mai 2011. Ce crédit d'exploitation est utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à taux variable. Au 31 décembre 2010, un montant de 4 000 000 \$ est utilisé (9 750 000 \$ en 2009). Aux 31 décembre 2010 et 2009, aucun montant n'était utilisé par SVLS sur ce crédit. En vertu de ce contrat, la Société et SVLS doivent chacune conserver une sûreté de premier rang au profit de la banque, à hauteur de 20 000 000 \$, sur l'universalité des biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels.
- b) La Société dispose également d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles, soit 24 625 812 \$ au 7 septembre 2009. Ce crédit est utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à taux variable. Au 31 décembre 2010, la totalité de ce crédit, échéant le 31 mai 2011, est utilisée (16 000 000 \$ en 2009). Cet emprunt est garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

7 Dette à long terme

a) La dette à long terme comprend ce qui suit :

	2010 \$	2009 \$
Crédit-relais, portant intérêt à un taux variable, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 \$, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$, échéant le 30 avril 2015	18 666 668	20 000 001
Débeture, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 000 000 \$, échéant en 2014	<u>8 000 000</u>	<u>10 000 000</u>
	26 666 668	30 000 001
Moins la partie à court terme (note 7 b))	<u>3 333 333</u>	<u>3 333 333</u>
	<u>23 333 335</u>	<u>26 666 668</u>

b) Le montant des versements en capital pour les cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2011	3 333 333
2012	3 333 333
2013	3 333 333
2014	3 333 333
2015	1 333 333

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

8 Compensation à la Ville de Montréal

	2010 \$	2009 \$
Montant de base	28 800 835	28 024 499
Plus l'ajustement des exercices précédents	755 414	-
Moins l'effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés	(26 973)	-
Plus l'ajustement du montant de base à la suite de la majoration des revenus	<u>1 796 515</u>	<u>776 336</u>
	<u>31 325 791</u>	<u>28 800 835</u>
Moins les montants payés à la Ville de Montréal pour les taxes, les loyers, les permis et les intérêts et l'excédent sur la gratuité accordée à la Ville de Montréal	5 205 772	5 549 825
Moins les intérêts évités à la Ville de Montréal	<u>1 530 532</u>	<u>1 116 057</u>
	<u>6 736 304</u>	<u>6 665 882</u>
	<u>24 589 487</u>	<u>22 134 953</u>

9 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2010 \$	2009 \$
Diminution (augmentation) des Comptes débiteurs	2 547 237	(1 870 998)
Frais payés d'avance	78 548	(23 408)
Augmentation (diminution) des Comptes créditeurs et charges à payer	1 042 641	(903 997)
Montant dû au Fonds de développement économique	(269 768)	-
Montant dû à la Ville de Montréal	(24 169)	(1 576 095)
Montant dû à Accesum inc.	<u>8 703</u>	<u>(29 777)</u>
	<u>3 383 192</u>	<u>(4 404 275)</u>

10 Engagements

- a) La Société s'est engagée en vertu de baux qui viennent à échéance en 2011. Le solde des engagements en vertu de ces baux, incluant des frais d'exploitation estimatifs, est de 80 149 \$.
- b) La Société doit verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

- c) La Société s'est engagée en vertu de contrats d'entretien pour un montant total de 820 502 \$. Ces contrats s'échelonnent jusqu'en avril 2013.

11 Société gérée

De par son mandat de gestion, la Société gère SJDM et nomme la majorité des membres du conseil d'administration de SJDM conformément à ses règlements constitutifs.

La SJDM est un organisme à but non lucratif ayant pour mandat d'offrir et d'exploiter des systèmes de jalonnement dynamique afin de faciliter la localisation des stationnements urbains. Les états financiers condensés non audités pour les exercices financiers terminés le 31 décembre sont fournis à titre informatif et se présentent comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Bilan		
Total des actifs	124 863	126 151
Total des passifs	214 118	130 951
Total du déficit	(89 255)	(4 800)
	<u>124 863</u>	<u>126 151</u>
Résultats		
Total des produits	35 046	15 519
Total des charges	119 501	20 319
Excédent des charges sur les produits	(84 455)	(4 800)
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(107 351)	(305 579)
Activités de financement	-	(606 749)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(107 351)	(912 328)

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

12 Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues entre des entités liées et la Société au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2010 \$	2009 \$
Revenus		
Revenus d'intérêts	2 135 348	1 239 822
Refacturation de salaires et de charges sociales	405 174	830 494
Revenus de location des bornes informatisées bimodales	259 566	128 803
Refacturation de télécommunications	24 268	95 399
Dépenses		
Frais d'utilisation de licences	-	35 496
Frais de gestion Accesum inc.	129 206	71 400

Les revenus d'intérêts sont présentés distinctement alors que les revenus de location des bornes informatisées bimodales et la refacturation de télécommunications sont inclus dans les autres revenus.

La refacturation de salaires et de charges sociales est présentée en diminution des salaires et des charges sociales de la Société, lesquels sont présentés dans les dépenses d'exploitation. Les frais d'utilisation de licences sont inclus dans les dépenses d'exploitation.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les parties liées.

La Société a fourni au cours de l'exercice des services de gestion de projet et de gestion administrative, sans contrepartie, à une société liée.

13 Instruments financiers

a) Juste valeur

Les informations suivantes présentent la juste valeur des instruments financiers de la Société lorsqu'elle diffère de la valeur comptable :

	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passif financier – Débenture	8 000 000	9 143 877

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

Pour certains instruments financiers de la Société, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, leur valeur comptable est comparable à la juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers. La juste valeur des avances à des sociétés n'a pas été établie puisqu'il n'existe pas de comparables identifiables au prix d'un effort raisonnable.

Dans le cas du crédit-relais sous forme d'acceptation bancaire, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

La juste valeur de la débenture est obtenue auprès de l'institution financière de la Société pour des instruments identiques ou semblables.

b) Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt de la façon suivante :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux variable
Comptes débiteurs	Non productifs d'intérêts
Avances à des sociétés	Non productives d'intérêts et taux variable
Emprunts bancaires	Taux variable
Comptes créditeurs et charges à payer	Non productifs d'intérêts
Dette à long terme	Taux fixe et taux variable

c) Risque de crédit

La Société vérifie périodiquement la solvabilité de tous ses clients et comptabilise une provision pour créances douteuses lorsque des comptes sont jugés irrécouvrables.

14 Éventualités

Poursuite reliée à la contrefaçon de brevet

Une société allègue une contrefaçon de brevet pour l'utilisation du système d'exploitation de bornes informatisées. La direction de la Société est d'avis qu'aucune contrefaçon n'a eu lieu et qu'à sa connaissance, il est peu probable que le dénouement soit défavorable à la Société. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée dans les résultats de la Société relativement à cette poursuite au 31 décembre 2010.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Recours en dommages-intérêts

Une société a entrepris un recours en dommages-intérêts de 528 076 \$ contre la Société pour dépenses engagées et perte de profits à la suite d'une transaction immobilière non complétée. La direction de la Société est d'avis que la poursuite est sans fondement et qu'à sa connaissance, il est peu probable que le dénouement soit défavorable à la Société. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée dans les résultats de la Société relativement à ce recours au 31 décembre 2010.

15 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1^{er} mars 2011, la Société a signé une entente pour la cession de bornes informatisées bimodales à la SVLS. Les bornes, qui avaient une valeur comptable nette de 5 528 884 \$, seront cédées pour une contrepartie de 2 995 834 \$. Conséquemment, la Société a comptabilisé une provision pour dévaluation des bornes informatisées au montant de 2 533 050 \$ au 31 décembre 2010.

De plus, en date du 2 juin 2011, la société a encaissé la presque totalité de l'avance à la SVLS d'un montant de 33 846 391 \$ au 31 décembre 2010 (note 3).

16 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport financier,
veuillez communiquer avec nous en composant le 514 868-3731.

*For an English copy of this financial report,
please call us at 514 868-3731.*

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal

704, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H3C 1E9
www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-22-5

Dépôt légal, Juin 2011
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada